

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CAEN - 1402 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 22/06/2026 - 5094 - 2004 B 00540 - 478 606 205 - ASKIL AUDIT NORMANDIE

SAS ASKIL AUDIT NORMANDIE

1 rue du Bocage

14460 COLOMBELLES

Comptes arrêtés au 31/08/2025



Désignation de l'entreprise : SAS ASKIL AUDIT NORMANDIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 1 rue du Bocage		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 7 8 6 0 6 2 0 5 0 0 0 3 5		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31082025						
		N-1 31082024						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	18 313			
		Fonds commercial (I)	AH	AI	1 010 737	1 010 737		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	206 032	24 185		
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (G)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV	192 010	192 010	
			Créances rattachées à des participations	BB	BC			
			Autres titres immobilisés	BD	BE	101	101	
			Prêts	BF	BG			
			Autres immobilisations financières *	BH	BI	21 656	21 656	
TOTAL (II)		BJ	BK	1 473 034	224 345	1 248 689	1 264 214	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ	162 679	162 679	140 688	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	152 000	152 000		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 267 901	182 583	1 085 319	1 179 223
		Autres créances (3)	BZ	CA	95 579	95 579	207 947	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	120 000	120 000	120 000	
		Disponibilités	CF	CG	847 908	847 908	861 797	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	150 911	150 911	151 218	
TOTAL (III)		CJ	CK	2 796 978	182 583	2 614 395	2 660 874	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	406 927	3 863 084	3 925 087		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :				
Immobilisations :								

Désignation de l'entreprise SAS ASKIL AUDIT NORMANDIE			Néant ☒ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 541 300)	DA	1 541 300	1 541 300
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	42	42
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	154 130	154 130
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	69 159	244 565
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	359 106	324 594
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 123 737	2 264 631
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	199 136	338 429
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		3 226
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	326 330	242 330
	Dettes fiscales et sociales	DY	799 717	766 648
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	29 066	32 528
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	385 098	277 295
TOTAL (IV)	EC	1 739 347	1 660 456	
	Ecart de conversion passif *	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	3 863 084	3 925 087	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 639 896	1 461 320
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS ASKIL AUDIT NORMANDIE										Néant ☐			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	1 029 050	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	65 836	KW		KX			
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	188 079	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	253 914	LO		LP				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U	192 010	8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P	101	1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	21 656	1U		1V					
TOTAL IV				LQ	213 767	LR		LS					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG	1 496 731	ØH		ØJ				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW	1 029 050	1X		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers				IU		MM		MN	65 836	MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS	23 697	MT	164 381	MU	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG	23 697	NH	230 217	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations				IØ		ØX		ØY	192 010	ØZ	
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	101	2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	21 656	2G			
TOTAL IV				I3		NJ		NK	213 767	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	23 697	ØL	1 473 034	ØM		

Exercice N clos le : 31 08 2025

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ASKIL AUDIT NORMANDIE

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2			5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SAS ASKIL AUDIT NORMANDIE										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	18 313	PF		PG		PH	18 313		
TOTAL I		RK	18 313	RM		RN		RO	18 313		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	35 701	QE	8 131	QF		QG	43 832		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	178 503	QM	7 394	QN	23 697	QO	162 200		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	214 205	QV	15 525	QW	23 697	QX	206 032		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	232 517	ØP	15 525	ØQ	23 697	ØR	224 345		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/08/2025

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Edenred TR Périmés		884
Totalisation		884

ASKIL AUDIT NORMANDIE
Société par actions Simplifiée
D'Expertise Comptable et de Commissaires aux Comptes
Au capital de 1.541.300 Euros
Siège Social : COLOMBELLES (14460)
Campus Effiscience – 1, Rue du Bocage
Caen La Mer
R.C.S. CAEN 478 606 205
(Ci-après désignée : « la Société »)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 9 FEVRIER 2026

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PROPOSEE ET
ADOPTEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 359.105,54 Euros, de la manière suivante :

- Distribution aux associés, au prorata de leur participation dans le capital, d'une partie du bénéfice, soit la somme de 175.000,00 Euros.

Le dividende s'établit en conséquence à 1,14 Euro par action.

Ce dividende est mis en paiement ce jour.

Ce dividende est éligible à l'abattement fiscal de 40 % pour les personnes physiques, conformément aux dispositions du Code Général des Impôts.

- Virement du solde du résultat, soit la somme de 184.105,54 Euros, sur le poste « Autres réserves ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à la somme de 1.948.737 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale rappelle que la Société a distribué, au cours des trois derniers exercices, les dividendes suivants :

Exercices antérieurs AGOA / PV	28/07/2025 PV	31/08/2024	31/08/2023	31/08/2022
Dividendes distribués	175.000 €	325.000 €	500.000 €	225.000 €
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % (art. 243 bis du CGI)	175.000 €	325.000 €	500.000 €	225.000 €
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % (art. 243 bis du CGI)	0 €	0 €	0 €	0 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME

Le Président Monsieur François DINEUR
